

1- L'exposé

L'exposé est le mode de communication des résultats de recherche sur un des thèmes liés à la biologie.

✱ Il comprend, dans l'ordre :

- 1•un titre,
- 2•un résumé,
- 3•La table des matières
- 4•une introduction,
- 5•un chapitre matériel et méthodes,
- 6•un chapitre résultats,
- 7•une discussion des résultats,
- 8•une conclusion
- 9•et une liste de références.

Avant de commencer à rédiger, vous devez déjà avoir élaboré un plan très détaillé de rédaction.

1.1 Le titre:

Il doit répondre aux exigences de votre thème.

1.2 Le résumé:

Le résumé expose rapidement l'objectif du travail, reprend brièvement les principaux points qui ressortent de la discussion et répète l'élément principal de la conclusion. Il ne doit pas dépasser une centaine de mots.

1.3 La table des matières:

Elle doit reprendre chacune des parties titrées du travail de la façon suivante:

RESUME

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

TITRE DE CHAPITRE

CONCLUSION REFERENCES

ANNEXES (lexiques, tableaux...)

1.4 Introduction:

elle présente:

- l'objectif,
- la justification du travail,
- une problématique globale de la question qui est discutée. Celle-ci doit présenter l'idée principale de l'exposé.
- les différentes parties du développement. Cette partie n'est pas longue - environ 10% du texte.

1.5 Discussion

La discussion est le corps du travail. Celui-ci doit impérativement suivre le plan annoncé. Elle décrit un aspect de l'idée directrice de votre exposé et est introduite par une phrase qui la résume. Pour marquer la transition d'un paragraphe à un autre, utilisez une expression d'enchaînement. Ex « De plus, ... », « Par ailleurs, ... ».

1.6 Conclusion

(environ 4 à 5 lignes). Je rappelle l'idée directrice. Exemple: Cette étude a permis de constater que... Je résume le développement. Ce sont les faits qui confirment ou contredisent ton idée directrice.

1.7 Références et liste de références

Toute information originale provenant d'un article ou d'un autre ouvrage doit faire l'objet d'une référence dans le texte.

La référence permet de confirmer votre connaissance du sujet et de reconnaître les personnes à l'origine des idées que vous avez développées. Elle permet également au lecteur de votre travail de l'approfondir en repérant les documents que vous avez consultés.

Elle comprend, par ordre alphabétique, ou d'année, ou apparition dans le texte d'auteurs, puis d'années de publication.

La référence concernera tous les ouvrages mentionnés dans le texte et seulement ces ouvrages.